

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 34 (1889)
Heft: 11

Artikel: La légion étrangère au service de France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nord. Elles protègent Göschenen et la vallée de la Reuss. Elles affectent donc le caractère d'un refuge pour le pays, d'une citadelle qui nous permettrait de résister à un siège ou à un investissement prolongé, même de tenir jusqu'à la fin de la guerre et à la conclusion de la paix, pendant que notre armée de campagne, ayant dû peut-être évacuer une partie de notre territoire, irait combattre avec celui de nos voisins que la Confédération se serait vue forcée de choisir comme allié contre un autre voisin ayant violé notre neutralité.

Ainsi, tout en servant avant tout à défendre notre front du côté du sud, les fortifications du Gothard ont une grande importance stratégique si la guerre nous forçait à faire front vers l'Est.

A ce sujet, la *Nouvelle Presse libre* de Vienne dit avec beaucoup de raison :

« Notre état-major s'est demandé, sans pouvoir trouver de réponse, quelle utilité pouvaient bien avoir des fortifications dans une contrée si élevée et si inhospitalière ? On comprendrait encore le barrage d'une vallée, destiné à empêcher la jonction dans le nord de la Suisse de deux grandes armées opérant au sud et au nord des Alpes ; mais tel ne peut être le but de ce camp retranché placé à 2000 mètres de hauteur. Qu'y ferait une armée, si un adversaire disposant de forces supérieures occupait tout le nord de la Suisse et s'établissait dans les fertiles contrées du plateau ou dans les grandes et riches villes de Berne, Zurich, Lucerne, Bâle, qui pourraient être frappées de contributions considérables et dans lesquelles cet adversaire attendrait tranquillement que la famine et les privations de toutes sortes aient forcé l'armée suisse du Gothard à capituler ? »



La légion étrangère en service de France.

On lit dans la *France militaire* :

« De tous les corps qui ont pris une part active à la campagne du Tonkin, c'est le régiment étranger qui, certainement, a été le plus éprouvé ; ce n'est cependant pas celui où l'avancement a été le plus rapide.

Raton tirera-t-il éternellement les marrons du feu pour que Bertrand les croque ?

Nous ne le pensons pas, car nous avons une trop grande confiance dans les sentiments d'équité et d'impartialité du ministre de la guerre ; aussi est-ce avec confiance que nous mettons sous les yeux

de M. de Freycinet la note ci-après que nous adresse un groupe d'officiers de la légion étrangère :

« La légion étrangère ne demande pas mieux que de faire des campagnes au Tonkin, bien que les souffrances et les fatigues endurées soient considérables.

» Sans parler des pertes essuyées durant la période active des opérations, se terminant en avril 1885, à la signature des préliminaires de paix avec la Chine, que de larges vides ont été faits dans les rangs ! Que d'officiers, que de soldats, sont morts là-bas à la peine ! Cependant peu de survivants ont retiré quelque avantage de leurs sacrifices et du sang versé pour la gloire du drapeau français.

» Des officiers sont venus en masse de tous les corps — des sous-officiers aussi — pour prendre les places laissées vacantes par des légionnaires morts de maladies ou tombés sous les balles intelligentes des Pavillons-Noirs.

» Est-ce juste ?

» Nous demandons simplement à bénéficier, comme l'infanterie de marine, d'une situation dont nous supportons les inconvénients sans en retirer aucun profit.

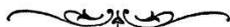
» Pour nous donner satisfaction, il faudrait d'abord décréter, en faveur des officiers — pour le temps qu'ils restent dans cet état — l'avancement par corps ; il faudrait encore éliminer du tableau des propositions les sous-officiers qui viennent de France, tant que les candidats sont assez nombreux.

» Le mieux serait peut-être encore de nous faire passer au ministère de la marine, puisque notre service semble nous appeler dorénavant à la défense des colonies.

» *Un groupe d'officiers du régiment étranger.* »

Toutes ces observations nous paraissent fort justes et ces réclamations fondées.

Espérons, dit la *France militaire*, que le ministre de la guerre, tenant compte de celles-là, fera droit à celles-ci.



BIBLIOGRAPHIE

Carte de la frontière nord-est de la France à l'échelle de 1/864,000 par un officier d'état-major, ancien élève de l'école polytechnique, 6^e édition, 1 feuille grand format (0,93 sur 0,66), en 6 couleurs, avec notice descriptive. Imprimerie et librairie militaires L. Baudoin et C^o, éditeurs du *Journal militaire* et du *Journal des Sciences militaires* chargés de la vente des cartes, plans et ouvrages du dépôt de la guerre et du dépôt des fortifications, rue et passage Dauphine, 38, à Paris. Prix 3 francs.

Nos lecteurs connaissent déjà cette carte, dont nous avons parlé plusieurs fois. La nouvelle édition, annoncée aujourd'hui, tient